Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 116 (1990)

Heft: 25

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Società di Banca Svizzera	Stabile amministrativo del- la SBS a Pazzallo TI, CP	Aperto agli iscritti all'OTIA o alla SIA, ramo architettura, aventi domicilio fiscale nel Cantone Ticino al momento dell'iscrizione al concorso; architetti attinenti del Cantone Ticino o domiciliati in Mesolcina che, pur non essendo iscritti all'OTIA, perchè domiciliati fuori cantone, possiedono i requisiti professionali che ne permettono l'iscrizione	3 dic. 90 (29 giugno 90)	
Ville de Lausanne - Direction des travaux et Direction des écoles	Bâtiment scolaire à L'Hermitage, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud ainsi que les architectes originaires du canton	3 déc. 90 (dès le 15 juin 90)	13/90 B 108
République et canton de Neuchâtel	Centre d'entretien de la RN5, expertise autos et ga- rage de l'Etat, Boudry, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton, inscrits au Registre neuchâtelois des architectes avant le ler janvier 1990, architectes originaires du canton inscrits au REG A ou B avant le Ier janvier 1990	12 déc. 90 (dès le 3 sept. 90)	19/90 B 151
Commune de Châtel- Saint-Denis/FR	Aménagement d'un centre aux Paccots, CI	Urbanistes, architectes, architectes-paysagistes éta- blis ou domiciliés en Suisse et urbanistes, archi- tectes, architectes-paysagistes suisses établis à l'étranger	21 déc. 90 (3 août 90)	12/90 B 99
Département des travaux publics du canton de Lucerne	Clinique psychiatrique à l'hôpital cantonal, Lucerne, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Lucerne au moins depuis le 1er janvier 1989 ou origi- naires de ce canton	21 déc. 90	
Commune de Chalais/VS	Centre scolaire à Vercorin, CP	Architectes établis en Valais depuis le 1er janvier 1990 et architectes valaisans établis en Suisse, inscrits au Registre valaisan des architectes, au REG A ou B, dipl. EPF, ETS ou EAUG ou titulaires d'une formation équivalente	15 mars 91	23/90 B 99
Commune de Therwil/BL	Quartier Baselstrasse, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le district d'Arlesheim ou originaires de la commune de Therwil		
Bruno Piatti SA, Dietlikon/ZH	La nouvelle cuisine, CP	Professionnels et étudiants domiciliés en Suisse avant le 1er janvier 1990	15 janv. 91	
Ville de Vevey	Création d'un complexe hôtelier, récréatif et cul- turel, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le ler janvier 1990 ou originaires de celui-ci	18 janv. 91 (pas de délai d'inscription)	8/90 B 54
Maison Caodura Vicenza (I), ville de Vicenza	Prix «Andrea Palladio»	Architectes et ingénieurs de tous pays de moins de 40 ans au ler janvier 1991	31 janv. 91	1.0
République et canton du Jura	Centre d'enseignement professionnel, industriel et artisanal, Delémont, CP	Architectes inscrits au Registre professionnel canto- nal, architectes d'origine jurassienne établis ou do- miciliés hors du canton avant le ler janvier 1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B; membres de la section jurassienne de la SIA	1er fév. 91 (14 sept. 90)	15-16/ 90 B 123
Département cantonal des bâtiments, Fribourg	Aménagement de la pati- noire et projet de deux sal- les omnisports, Saint-Léo- nard, Fribourg, CI+CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg, architectes originaires de ce canton, autorisés à pratiquer au moins depuis le ler juin 1990 + 6 bureaux invités		17/90 B 131

(URSS) Commune de Beringen,	cande, Centre culturel Ulugh Beg Extension des écoles sur le	Architectes ou urbanistes autorisés à exercer dans leur pays, équipes dirigées par un architecte ou un urbaniste autorisé Architectes domiciliés ou établis dans le canton de	30 avril 91 (30 oct. 90)	21/90 B 183
de Porrentruy/JU Ville de Samarcande	Revitalisation de Samar-	Architectes inscrits au registre professionnel canto- nal, architectes membres de la section jurassienne de la SIA, architectes d'origine jurassienne, établis ou domiciliés hors du canton avant le 1.1.1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B, an- ciens élèves ayant obtenu une maturité au lycée can- tonal de Porrentruy, établis ou domiciliés à l'exté- rieur du canton, diplômés des Hautes Ecoles ou ins- crits au REG A ou B Architectes ou urbanistes autorisés à exercer dans	22 avril 91 (23 nov. 90)	24/90 B 207
Guin/FR Lycée cantonal	Cycle d'orientation, Guin/FR, CP «Pendule de Foucault»,	Architectes originaires du canton de Fribourg ainsi que ceux domiciliés ou établis dans le canton avant le 1er janvier 1990	(16 nov. 90)	
Commune de Zoug	Logements pour person- nes âgées et logements fa- miliaux, Zoug, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug depuis le 1 ^{er} janvier 1990, ou originaires de ce canton	Avril 91 (dès le 5 déc. 90)	
Direction des travaux publics du canton de Berne	Rénovation du domaine agricole de Bellelay, CP	Architectes exerçant dans les districts de Bienne, Courtelary, Moutier et La Neuveville avant le ler jan- vier 1990 ainsi que quelques spécialistes invités	Avril 91 (1er oct. 90)	19/90 B 151
Europan-Suisse	Concours d'architecture public au niveau européen, CI		18 mars 91 (31 déc. 90)	21/90 B 183
CFF, direction du IIIe arrondissement, commune de Turgi	Emprise de la gare de Turgi, CP/CI	Architectes établis ou domiciliés dans le canton d'Argovie avant le 1er janvier 1990 ou architectes originaires du canton	15 mars 91 (3 sept. – 28 sept. 90)	
Fondation «Im Grüene», Rüschlikon/ZH	Hôtel, CP	Architectes domiciliés ou établis en Suisse ou au Liechtenstein avant le 1er janvier 1990	ler mars 91	
Canton de Schaffhouse	Clinique psychiatrique à Breitenau/SH, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Schaffhouse au moins depuis le 1er janvier 1989 ou originaires de ce canton		
Direction des constructions publiques du canton de Zurich	s Ecole supérieure de com- merce et d'administration, Winterthour, CP		15 fév. 91 (8 sept. 90)	

Expositions

Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse

Prix d'Architecture Béton EPFL, Ecublens, hall devant l'auditoire CO2 du 19 au 30 novembre

12/90 B 99

Office fédéral des constructions	Extension de l'EPFZ, Hönggerberg, CP	EPFZ, bâtiment principal, Leonhardstr. 101, hall principal, ailes nord et sud. Ouvert du 6 au 19 décembre, 7 h 30 à 21 heures (lundi-vendredi), 7 h 30 à 17 heures (samedi)	
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg		Bâtiment édilitaire de La Tour-de-Trême. Ouvert les 8-9 et 15-16 décembre (14 à 17 heures), et 10-14 décembre (17 à 19 heures)	

Nouveaux dans cette liste

Section SIA de Soleure	Distinction «Priisnagel»	Prix à attribuer à des architectes, ingénieurs, planifi- cateurs, designers, apprentis, etc., domiciliés ou établis dans le canton de Soleure ainsi qu'à des designers extérieurs travaillant dans le canton	31 janv. 91	
Société de Banque Suisse, Ittigen/BE	Immeuble administratif à Ittigen, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le ler janvier 1989 dans les districts de Berne, Berthoud, Interlaken, Gessenay, Aarwangen, Signau, Fraubrunnen, Konolfingen ou Thoune	26 avril 91 (7 déc. 90)	•
Groupe international de travail pour les équipements de sport et de loisirs (IAKS)	IAKS-Award: «Installa- tions de sports et de loisirs fonctionnelles et exem- plaires»	Distinctions pour des installations réalisées entre 1983 et 1988. Détails: voir <i>IAS</i> 25/90, page B 215		5/90 215

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

Carnet des concours

«Installations de sports et de loisirs fonctionnelles et exemplaires»

Ouverture

Pour la troisième fois, le Groupe international de travail pour les équipements de sports et de loisirs (IAKS) lance son concours pour l'IAKS-Award, qui récompensera des «installations de sports et de loisirs fonctionnelles et exemplaires». La remise des distinctions aura lieu à l'occasion du Congrès international des centres de loisirs, de sports et des piscines, qui se tiendra à Cologne, du 6 au 9 novembre 1991.

Créé en 1986, ce concours est destiné à faire prendre conscience, chez tous les responsables de la conception, de la construction et de l'exploitation d'installations de sports et de loisirs, de l'importance qu'il faut donner à des réalisations fonctionnelles et bien conçues. Il se propose également de montrer que ces installations sont indissociables d'un environnement à visage humain. Les distinctions seront attribuées dans les secteurs

suivants:

- installations pour manifestations internationales
- centres d'entraînement pour sportifs de haut niveau
- installations de sports et de loisirs en milieu urbain
- installations de sports et de loisirs en banlieue et en milieu rural
- installations de sports et de loisirs pour centres touristiques
- installations répondant à la pratique de disciplines sportives particulières.

Le concours est ouvert aux maîtres d'ouvrage qui déposeront une candidature collective. Le concours pour l'IAKS-Award 1991 porte sur des installations réalisées entre 1983 et 1988 qui, depuis leur achèvement, ont fait leurs preuves sur le plan de l'exploitation.

Un jury international appréciera les travaux présentés. La distinction, avec palme d'or, d'argent ou de bronze, sera attestée par un document officiel et une plaquette. Les réalisations concernant l'Asie, l'Afrique, l'Australie, l'Europe, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et l'Amérique du Nord seront appréciées séparément pour tenir compte des différences régionales et des exigences en fonction du niveau de vie.

Organisation

Le secrétariat de l'IAKS est chargé de l'organisation et de la réalisation du concours en collaboration avec la Fédération des architectes allemands BDA, à Bonn, en sa qualité de section de l'Union internationale des architectes pour l'Allemagne fédérale. Adresse du secrétariat: IAKS, Carl-Diem-Weg 3, D-5000 Cologne 41, tél. 0041 221/49 29 91, fax 0041 221/497 12 80.

Calendrier

Délai pour des demandes de renseignements supplémentaires: 10 avril 1991.

Délai de dépôt des candidatures: 10 mai 1991.

Délai de présélection des candidatures : 31 mai 1991. Réunion du jury : 3 au 5 juillet

1991.
Publication officielle des résul-

Publication officielle des résultats et remise des distinctions: 6 novembre 1991.

ATU Prix: Prix culturel bernois d'architecture, de technique et d'environnement

Ouverture

Pour la deuxième fois en 1991, la fondation «Prix culturel bernois d'architecture, de technique et d'environnement» va attribuer des distinctions et des mentions honorables pour des réalisations exemplaires dans les domaines architecture, technique et environnement. Les propositions peuvent porter sur des œuvres achevées après 1984, à condition qu'elles-mêmes ou leurs auteurs se trouvent dans le canton de Berne.

Lors de la première édition d'ATU Prix, l'accent principal se situait manifestement dans le domaine de l'architecture avec quatre prix et trois mentions honorables. Le seul prix attribué dans le domaine technique et environnement était celui du Solarmobile «Spirit of Bienne». Pour ce deuxième concours, la fondation espère recevoir plus de propositions émanant des domaines technique et environnement.

Jury

M^{me} Ursula Koch, conseillère municipale, Zurich; MM. Heinz Tesar, architecte, Vienne; Jean-Jacques Oberson, architecte, Genève; Roland Walthert, ingénieur électricien, Zurich; Hans Hübscher, ingénieur civil, Münsingen.

Experts

Architecture: Mme Yvonne Hausammann, Berne; M. Alexander Henz, Auenstein. Génie civil: MM. Nicolas Kosztics, Neuchâtel; Hans-Peter Stocker, Berne. Mécanique, électricité, informatique: MM. René Brüderlin, Mittelhäusern; Niklaus Ragaz, Hinter-

kappelen. Esthétique industrielle: MM. Andreas Christen, Zurich; Franco Clivio, Zurich. Aménagement du territoire et du paysage: MM. Alexander Henz, Auenstein; Marco Rupp, Berne.

Conditions de participation

La participation à ATU Prix est ouverte à tous. Les propositions peuvent donc émaner aussi bien de l'auteur d'une œuvre que d'un promoteur ou d'une tierce personne.

La documentation exigée sera extrêmement simple. La formule de participation ainsi que le règlement concernant l'attribution des prix peuvent être obtenus dès maintenant au siège de la fondation, Bundesplatz 4, case postale 8309, 3001 Berne.

Calendrier

Remise des documents: 14 janvier 1991. Jugement: début mars 1991. Attribution des prix: mai 1991.

EPFZ

Multiphase Flow and Heat Transfer

Cours de postformation

18 au 22 mars 1991

Le cours modulaire comprend des séries coordonnées de conférences et s'adresse aux ingénieurs qui aimeraient soit acquérir des connaissances fondamentales de pointe, soit avoir des informations concernant les applications industrielles dans:

- A. The nuclear power in-
- B. The process industries.

Un des buts du cours est le transfert des connaissances entre industries. Le cours traite des applications en sûreté des procédés nucléaires et chimiques, des générateurs de vapeur, des oléoducs, etc. Il est donné en anglais.

Pour tous renseignements s'adresser au professeur G. Yadigaroglu, ETH-Zentrum, 8092 Zurich, tél. 01/2564615.

EPFL

Golfe, Europe de l'Est et situation énergétique mondiale

Jeudi 10 janvier 1991, 17 h. 30, EPFL-Ecublens

Le cycle d'études postgrades énergie organise, jeudi 10 janvier prochain dans la salle EL1 de l'EPFL sur le site d'Ecublens, une conférence donnée par le professeur J. Masseron, de l'Ecole supérieure du pétrole et des moteurs, à Paris, sur le thème «Les événements récents du Golfe et de l'Europe de l'Est modifient-ils profondément la situation énergétique mondiale?».

Les événements liés à la crise du Golfe, mais aussi à l'ouverture des frontières de l'Est européen – avec les modifications économiques que connaissent ces pays – se traduisent de façon très nette sur les prix, avec un développement des marchés qui laisse une place importante à la spéculation. D'autre part, l'Est européen va connaître une forte demande d'énergie, corrigée par des possibilités d'économies très importantes. Ce sont là des éléments qui continueront à modifier les bases de la réflexion énergétique, sans probablement que l'on puisse assimiler ces transformations à un nouveau choc pétrolier.

Renseignements et inscription: M^{mc} L. von Gross, LASEN, DGC-EPFL, 1015 Lausanne, tél. 021/693 24 84.

Visualisation scientifique et simulation graphique

XIIe cours postgrade en informatique technique

Janvier à décembre 1991

Avec l'avènement de stations graphiques de plus en plus sophistiquées et puissantes, la visualisation, la simulation graphique et l'animation sont devenues des outils essentiels pour le scientifique, l'ingénieur, l'architecte, le médecin. Etant donné le succès du cours postgrade 1990 sur la visualisation scientifique et la simulation graphique, un second cours est organisé pour 1991. Si le titre général de ce second cours est le même que celui du premier, le programme pour 1991 est complètement nouveau. Par exemple, des sujets comme la visualisation en architecture ou la simulation de phénomènes naturels seront ainsi traités. Les enseignants sont pour la plupart différents. Parmi les thèmes du cours, nous retiendrons:

- fondements de l'infographie
- interaction tridimensionnelle
- réalité virtuelle (dataglove, stéréo)
- simulation du mouvement humain

- animation en architecture
- utilisation du langage naturel en infographie
- programmation objet en infographie.

Organisation

Le cours est structuré comme les précédents, avec environ 170 heures de cours ex cathedra et quelques heures d'exercices. Les participants devront consacrer au moins 150 heures à un projet individuel, lié à une réalisation concrète, ayant éventuellement un rapport direct avec une préoccupation professionnelle.

Renseignements

Le secrétariat du cours postgrade donne tous renseignements complémentaires et tient à disposition une brochure qu'il suffit de lui demander à l'adresse suivante: Secrétariat du cours postgrade en informatique technique, Département d'informatique, EPFL-Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/ 693 42 39, fax 021/693 39 09.

Le Prix Latsis 1990 au professeur Michel Rappaz

La Fondation internationale Latsis, de Genève, attribue chaque année un prix à un chercheur de l'EPFL. Le Prix Latsis 1990 a été décerné au professeur Michel Rappaz, du Département des matériaux, pour sa contribution à la recherche en simulation numérique et modélisation physique des procédés métallurgiques. C'est d'ailleurs le développement de ces méthodes - et leur application qui a été le sujet du Symposium Latsis qui a eu lieu les 11 et 12 octobre dernier à l'EPFL, à l'occasion de la remise du prix, avec la participation de scientifiques de renommée mondiale.

La méthode de modélisation physique et de simulation numérique de phénomènes tels que la solidification d'alliages en fonderie permet d'économiser des essais coûteux en laboratoire ou en installation pilote. L'ordinateur restitue, à deux ou trois dimensions, et en fonction du temps, les processus matériels à partir de modèles physi-

ques complexes qui intègrent de multiples facteurs: par exemple la germination et la croissance des cristaux, les mécanismes de transport dans le métal liquide, la conduction de chaleur et la formation de contraintes mécaniques dues à un refroidissement inégal ou rapide.

Les perspectives de cette méthode sont fascinantes: non seulement on peut examiner les procédés lents de façon accélérée, afin de tester un grand nombre de paramètres d'essais sans devoir fondre un seul gramme de métal, mais il devient également possible de «regarder» à l'intérieur d'une grande pièce coulée, ce que ne permet pas l'observation du phénomène réel.

Michel Rappaz a contribué à faire progresser ces méthodes, dont la portée va au-delà du seul processus de solidification des métaux – qui était son domaine initial.